

ETAT DES ENGAGEMENTS

2015

« Programme National de Formation - PNF »

OPCA/OPACIF/FONGECIF

Demandeurs d'emploi/Salariés

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
DONNEES QUANTITATIVES.....	3
1.1 Caractéristiques des formations	3
1.2 Caractéristiques des participants	4
1.3 Caractéristiques des entreprises	4
DONNEES FINANCIERES.....	5
CONCLUSION	6

INTRODUCTION

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat signent une Convention-cadre permettant de développer les actions de formation concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

En 2015, 11 dispositifs cofinancés par le FPSPP ont donné lieu à des engagements de formation. Ces derniers ont été constatés et partagés avec les OPCA/OPACIF/FONGECIF dans le cadre de la levée de condition suspensive à l'aide FPSPP¹, sur la base d'enquête envoyées début février 2016. Au total, 213 opérations conventionnées entre le FPSPP et les OPCA/OPACIF/FONGECIF ont été concernées ; elles ont permis l'engagement d'environ 470M€ au bénéfice de plus de 400 000 participants.

Cet état des engagements sur le dispositif « Programme National de Formations » a pour objectif de donner une visibilité aux partenaires sociaux sur les caractéristiques principales des participants et des formations, en termes quantitatifs et financiers. Un bilan d'activités portant sur l'analyse de ces données, leur évolution dans le temps, et l'effet levier du FPSPP selon les OPCA, sera également présenté.

Pour rappel, les objectifs de l'appel à projets s'adressent à des besoins spécialisés sur un métier et un territoire donnés dont l'activité est répartie de façon inégale sur le territoire national, présentant une très faible part de l'emploi total ou l'activité correspond à des formations nécessitant un fort investissement pour préserver l'outil de formation.

La formation professionnelle est de plus en plus perçue comme un investissement pour les entreprises et un outil de sécurisation des parcours professionnels pour les salariés, voire d'insertion pour les demandeurs d'emploi.

Par cet appel à projet, les OPCA/FONGECIF, avec l'appui financier du FPSPP, visent les professions requérant une importante technicité dont les métiers et les formations sont rares et coûteuses. L'accent est mis sur la sauvegarde et la pérennisation de ces métiers dont l'identification relève d'éléments issus d'un diagnostic sectoriel et territorial et des besoins identifiés par les OPCA auprès de leurs entreprises adhérentes et des territoires. Il en ressort une liste exhaustive, validée par les CPNE des secteurs concernés.

En 2014 et 2015, le dispositif « PNF » concerne 5 opérations portées par 5 OPCA/OPACIF/FONGECIF à destination de 8 691 participants pour un montant réellement supporté par les OPCA/OPACIF/FONGECIF de 12 634 413,05€ correspondant à un soutien financier du FPSPP de 9 343 780,17€, dont 8 844 089,13€ relatifs aux dépenses liées aux participants.

¹ Cet exercice est réalisé chaque année depuis 2012 (réforme du plan comptable) ayant pour objectif de mettre en miroir la comptabilité des OPCA et celle du FPSPP au regard des engagements à financer la formation en N-1. Il permet également au FPSPP d'optimiser les fonds non engagés sur les appels à projets. Les partenaires sociaux décident de leur reprise afin de les attribuer à d'autres sujets, par exemple pour suivre les demandes de fonds complémentaires des OPCA.

DONNEES QUANTITATIVES

1.1 Caractéristiques des formations

Le nombre d'actions de formation engagées en 2014 et 2015 est de 11 013 visant 8 691 participants. De manière générale, sur la période considérée, les formations individuelles (57%) sont privilégiées à celles collectives (43%). Certains OPCA (FAF TT et OPCAİM) n'ont engagé que des actions de formation individuelles.

Les principales caractéristiques des actions de formation sur le dispositif « PNF » sont les suivantes :

- **durée moyenne** de 54 heures, avec une distinction notable entre :

→ FONGECIF (ici le FONGECIF Aquitaine), dont la durée moyenne par action de formation est de 810,50 heures,

→ les OPACIF, dont la durée moyenne est de 442,45 heures environ (respectivement 767,96 heures pour le FAF TT et 116,94 heures pour l'AFDAS),

→ et les OPCA dont la durée moyenne des actions de formation se porte à 15 heures (11,30 heures pour le FAFIH et 19 heures pour OPCAİM).

- **coût moyen** de 1 085,88 euros par action de formation. Là encore les 3 distinctions sont à opérer, avec un coût moyen de près de 12 500 euros pour le FONGECIF Aquitaine, de 5670 euros en moyenne pour les deux OPACIF et de 500 euros pour les deux OPCA.

- **coût horaire moyen** de 20 euros. Le coût horaire moyen est le plus élevé pour les OPCA (34 euros/heure en moyenne). Néanmoins, pour cette donnée aucun constat n'est à relever suivant le statut de l'organisme financeur.

- Seules les actions de formations qualifiantes (diplôme, CQP, titre, reconnaissance CCN) sont éligibles au projet, leur part est donc de 100%.

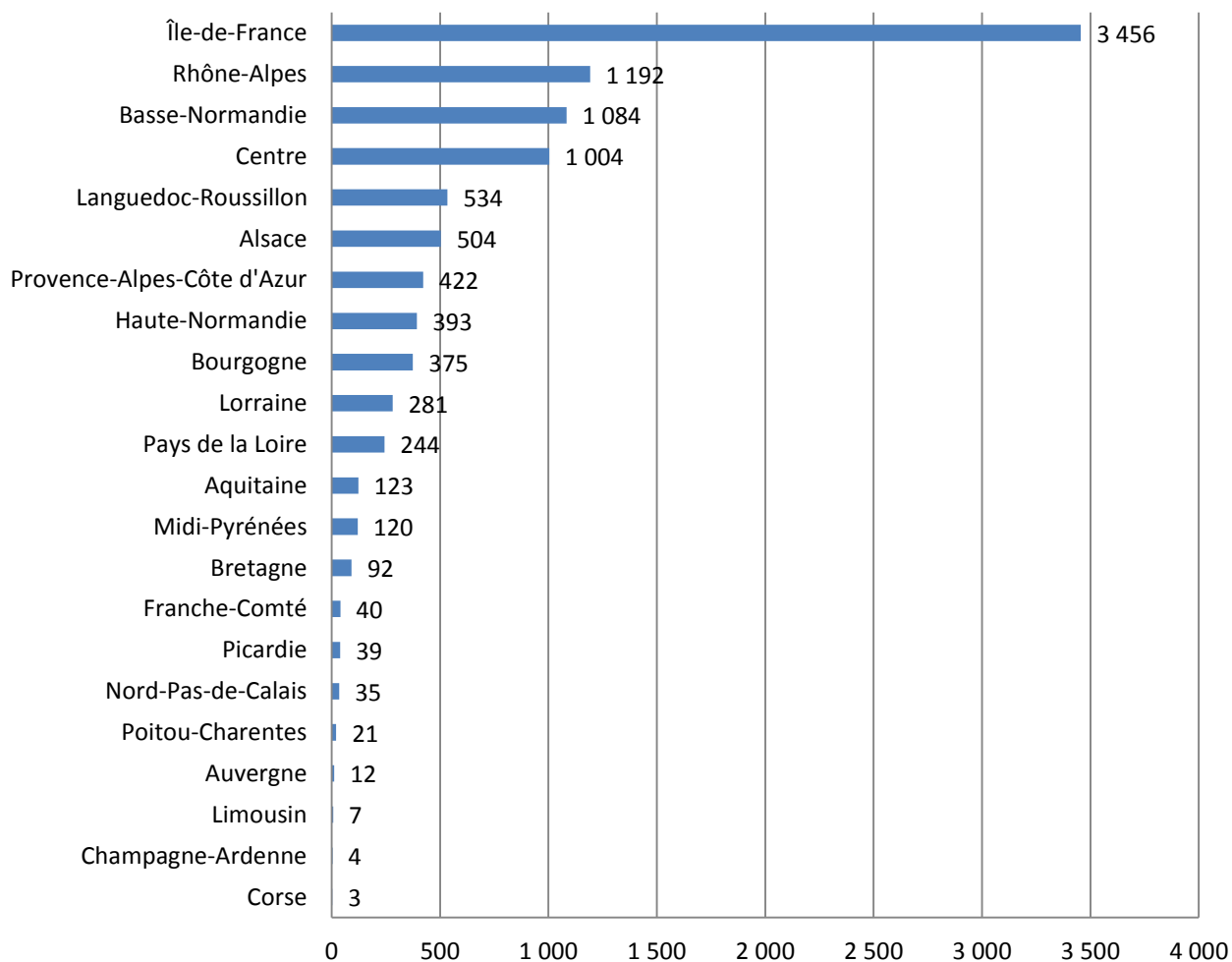
Pour ces formations coûteuses en raison de leur haute technicité - impliquant un fort investissement pour préserver l'outil de formation - et de leur rareté, l'appui financier du FPSPP est vecteur de plus-value car permet d'accroître le nombre d'entrées en formation et ainsi répondre à un nombre plus important de besoins.

Selon le FONGECIF Aquitaine, la participation du FPSPP « a permis de prendre en charge 10 demandes supplémentaires de CIF pour des demandeurs d'emploi ».

Pour l'OPCAİM le soutien FPSPP a permis d'accompagner les entreprises sous-traitantes du nucléaires sur une montée en charges des besoins de développement des compétences notamment en lien avec l'opération « grand carénage ».

Ces 11 013 actions de formation sont engagées comme suit dans les régions :

Nombre de formations engagées en 2014 et 2015, par région



Remarque : sur le total des 11 013 formations engagées entre 2014 et 2015 sur l'opération PNF, 1 028 n'ont pas leur région d'origine renseignée.

1.2 Caractéristiques des participants

Le profil-type des participants du dispositif « PNF » s'établit comme suit :

- part selon le genre : 73,6% d'hommes contre 26,4% de femmes,
- part selon le niveau d'instruction : près de 80% des participants sont de niveau V et infra (dont 73,6% pour le seul niveau V),
- part selon l'âge : près de 27% jeunes² et 32,3% de seniors³,
- part selon la CSP : 44,7% d'employés, 23,5% de professions intermédiaires (TAM) et 19,4% d'ouvriers.

1.3 Caractéristiques des entreprises

Les 8 691 participants dont la formation a été engagée en 2014 et 2015 sont issus pour 52,85% d'entreprises de moins de 50 salariés, dont 46,50% sont issus d'entreprises de moins de 10 salariés.

² Moins de 30 ans

³ Plus de 45 ans

DONNEES FINANCIERES

Le FPSPP intervient pour tout ou partie, sur les coûts réellement supportés par l'OPCA/OPACIF/FONGECIF.

Pour le dispositif « PNF », la prise en charge FPSPP s'articule comme suit :

Pour les dépenses liées aux participants, le soutien du FPSPP correspond à 70 % du coût pédagogique.

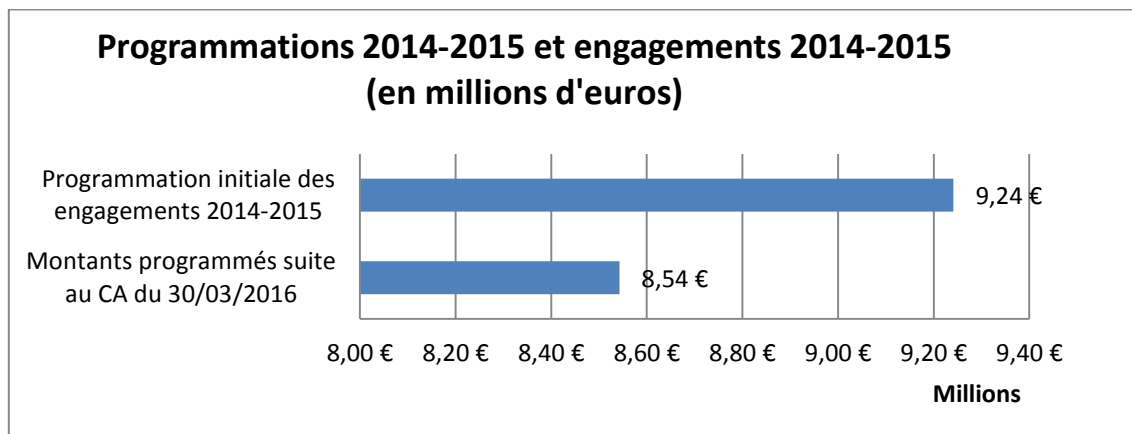
Un forfait de 5,65% au titre des dépenses de mise en œuvre, basé sur les coûts pédagogiques contrôlés.

Ainsi, pour ce dispositif :

	Montant réellement supporté par l'OPCA/OPACIF/FONGECIF	Soutien financier du FPSPP
Dépenses totales	12 634 413,05 €	8 542 452,56 €
Dont dépenses liées aux participants	11 958 744,01 €	8 371 120,81 €

Au global, l'aide du FPSPP équivaut donc à un cofinancement de 67.61% du dispositif.

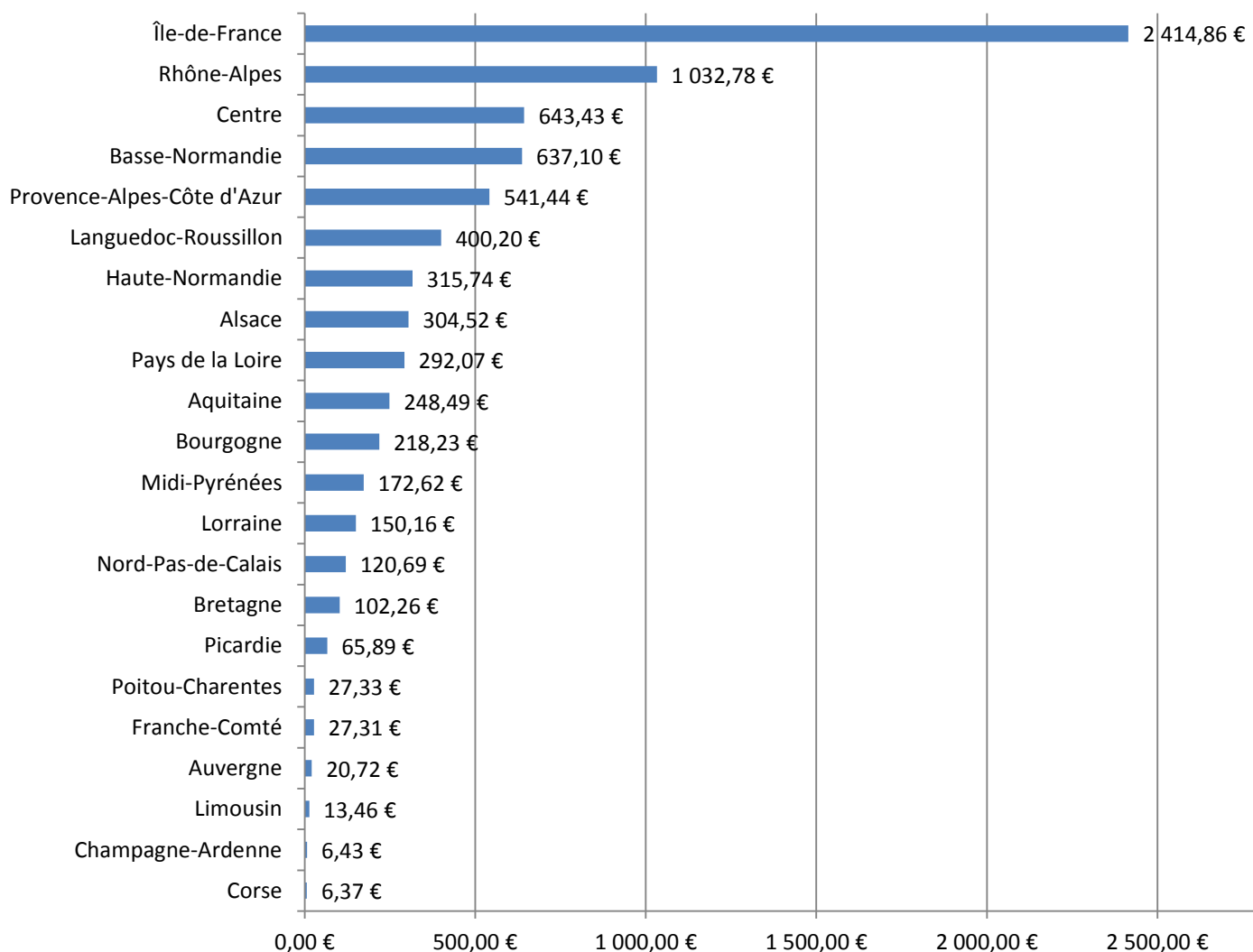
Ces engagements de formation sont à comparer aux montants programmés par le FPSPP, comme suit :



Remarque : la différence entre les fonds programmés initialement et les montants programmés suite au CA de mars 2016 (correspondant aux montants engagés par les OPCA/OPACIF/FONGECIF sur la période 2014-2015) peut en partie s'expliquer par l'absence d'engagement de la part de l'OPCA FORCO, programmé à l'origine à hauteur de 317 821,61 euros.

Enfin, les engagements pris en 2014 et 2015 par région sont les suivants. Pour plus de visibilité du poids de chaque région au sein de dispositif, les données financières figurant dans le graphique ci-dessous se basent sur les coûts réellement supportés par les OPCA/OPACIF/FONGECIF au titre des dépenses liées aux participants (11 958 744,01 €), et non uniquement sur la part FPSPP.

Montants engagés entre 2014 et 2015, par région (en milliers d'euros)



Remarque : sur les 11 958 744,01 euros de dépenses liées aux participants engagées par les OPCA/OPACIF/FONGECIF, 4 196 637,37 euros n'ont pas leur région d'origine renseignée.

CONCLUSION

Les données quantitatives et financières liées au dispositif « PNF » permettent d'en dresser les tendances en termes profil-type d'action de formation et de participants.

Les bénéficiaires sont majoritairement des hommes (73,6% des participants), âgés entre 30 et 45 ans pour la majorité de l'effectif considéré (40,7%), de faible niveau d'instruction (plus de la moitié des bénéficiaires sont de niveau inférieur ou égal à V) et de CSP employée.

De plus la majorité des participants appartient à une TPE.

Concernant le type d'action de formation, elles sont toutes qualifiantes, tel que prévu par l'AAP PNF.

Au global, le FPSPP a soutenu en 2014 et 2015, l'engagement de 11 013 formations au bénéfice de 8 691 participants, correspondant à un montant de 8 542 452,56€. Le coût total réellement supporté par les OPCA/OPACIF/FONGECIF étant de 12 634 413,05€, l'aide du FPSPP équivaut donc à un cofinancement de 67,61% du dispositif.

Les retours des OPCA permettent d'indiquer que le dispositif s'adresse le plus souvent à des métiers qui connaissent une pénurie en termes de recrutement. Les raisons souvent avancées sont leur spécificité, leur haute technicité, la méconnaissance des postes et la rareté des formations spécialisées.

Exemples de métiers identifiés par les OPCA/OPACIF/FONGECIF selon les branches : chaudronnier, peintre en décors, conducteur de grue à tour, horloger réparateur, robotique, maintenance nucléaire, robinetier, soudeur, tapissier d'ameublement...

Pour répondre au besoin de recrutement sur ces métiers, les OPCA s'appuient sur un fort partenariat entre leurs antennes régionales et les Pôles emploi locaux qui disposent d'une connaissance fine du marché de leur territoire. A ce titre, des initiatives novatrices en matière de mise en œuvre sont à relever. C'est le cas du FAFIH qui prévoit, sur la région Île-de-France, le déploiement de formations avec la rencontre de prestataires pour créer une dynamique de qualité et haut de gamme en matière de formation professionnelle.

En dehors des partenariats financiers, OPCAIM prévoit aussi un partenariat avec Pôle Emploi et d'autres branches permettant l'identification des besoins et des difficultés de recrutement (par exemple en partenariat avec la branche de l'énergie dans le cadre du grand carénage).

Les objectifs de formation souvent recensés sont la fidélisation sur les postes avancés, notamment dans les secteurs qui connaissent beaucoup d'emplois saisonniers ; de sécurisation des parcours professionnels, de prévention des risques d'inadaptation professionnelle, limiter les risques de rupture professionnelle des salariés permanents ou intermittents, construire une continuité de carrière.